

# Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13

## Phase 2 - Formule Championnat - 1<sup>ère</sup> Journée

 Niveau 1 Centre N° 13 Club : Mouzillon Etoile

Samedi 12 Janvier 2019

### Poule unique

**Rencontres**
**SCORE**

14 H 15	1 . Mouzillon Etoile 1			2 . Ste-Luce s/Loire Us 1
	3 . La Chapelle Heulin Fcev 2			4 . St-Hilaire Clisson Fccsm 1
14 H 55	1 . Mouzillon Etoile 1			3 . La Chapelle Heulin Fcev 2
	2 . Ste-Luce s/Loire Us 1			4 . St-Hilaire Clisson Fccsm 1

**Qualification : 2 sur 4, à l'issue des 3 journées !**

### Classement - Poule unique de 4

**EQUIPE N°1 : Mouzillon Etoile 1**

	1°	2°	BJ	TOTAL
POINTS				
POUR			Total des 10 meilleurs :	
CONTRE				

**EQUIPE N°2 : Ste-Luce s/Loire Us 1**

	1°	2°	BJ	TOTAL
POINTS				
POUR			Total des 10 meilleurs :	
CONTRE				


**EQUIPE N°3 : La Chapelle Heulin Fcev 2**

	1°	2°	BJ	TOTAL
POINTS				
POUR			Total des 10 meilleurs :	
CONTRE				

**EQUIPE N°4 : St-Hilaire Clisson Fccsm 1**

	1°	2°	BJ	TOTAL
POINTS				
POUR			Total des 10 meilleurs :	
CONTRE				


**Rappel :**

 ➔ **Durée des rencontres : Foot à 8 - U13, 1x30'**, sauf en cas de fortes intempéries : 2x15' !

Décision prise en concertation par les éducateurs ou dirigeants des équipes.

**REGLEMENT - Classement points**

Pour chaque équipe 3 rencontres avec 4 - 2 - 1 et 0 points

Responsable du plateau : \_\_\_\_\_

**En cas d'égalité entre deux équipes :**

1° Avantage à l'équipe l'ayant emporté sur son adversaire

2° Goal-average général

3° Meilleure attaque

4° Meilleure défense

5° L'équipe ayant réalisé l'atelier de jonglerie par rapport à son adversaire

6° L'équipe ayant réalisé le meilleur total (des 10 meilleures performances réalisées) sous la vigilance du responsable du plateau !

**En cas d'égalité entre trois équipes :**

1° Points obtenus au cours des rencontres opposant les 3 équipes concernées

2° Goal-avérage particulier entre les 3 équipes

3° Application du 2°, 3°, 4°, 5° et 6° ci-dessus.

**Nota : Bonus Jonglerie (BJ)**

Les feuillets de résultats, feuilles de plateaux et de jongleries sont retournés dans les 48 heures au District.

En cas de litige, la commission seule prendra la décision qui s'impose